

Laurence Appietto,
une griffe qui séduit



La Chambre & VOUS

Magazine d'information de la Chambre de Commerce et d'Industrie
d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud Trimestriel N° 4 Décembre 2013



**L'apprentissage,
une voie
d'excellence**

RETOUR EN IMAGES

Un trimestre riche en évènements



NOVEMBRE 2013

Les lauréats de la promotion Negoventis

La cérémonie de remise de diplômes s'est déroulée au Palais des Congrès en présence des étudiants et de leurs familles, de Nathalie Carlotti, présidente de la CCI 2A, d'Antoine Mondoloni président de la CCI de Corse et des chefs d'entreprises accueillant des élèves en alternance dans leurs structures, tels EDF ou Air Corsica. Les 25 lauréats ont été formés aux métiers commerciaux, dans les sections vendeurs conseillers commercial, gestionnaires d'unités commerciales et responsables de développement commercial. Ces formations initiales du réseau Negoventis sont en prise directe avec les besoins de notre tissu économique, d'où leur succès croissant depuis trois ans.



OCTOBRE 2013

La Chambre au rythme de Facebook et Twitter

Pour être plus réactive et accroître son interactivité, la CCI 2A s'est dotée d'une page Facebook et d'un compte Twitter. Ces dispositifs offrent une proximité accrue avec les ressortissants, qui pourront être informés en temps réel des différentes actions ou opérations de la Chambre. Par ailleurs, les réseaux sociaux permettront sans doute de toucher un nouveau public, en encourageant une nouvelle forme de dialogue. Accessible d'un simple clic : www.facebook.com/ci2a et www.twitter.com/ci2a



DÉC. 2013

Port d'Ajaccio : Trente ans de délégation

On sait que les lois de décentralisation ont fait de la Collectivité Territoriale de Corse la propriétaire du Port de Commerce Ajaccien. L'Assemblée de Corse vient de renouveler à la CCI 2A sa délégation de service public pour l'aménagement et l'exploitation de cette infrastructure majeure, et ce pour une durée de trente ans. La décision valide ainsi le plan stratégique de notre institution qui allie la mise en œuvre du schéma de développement et une politique d'amélioration de la qualité du service. S'agissant des perspectives de trafic, l'offre de la Chambre a été jugée ambitieuse et raisonnable et la politique tarifaire cohérente.



OCT. 2013

Les rencontres e-commerce

La CCI 2A a organisé le 27 novembre une journée d'information sur le commerce en ligne s'adressant aux entreprises insulaires désireuses de s'engager dans ce marché en pleine expansion. Elle était animée par Philippe Kling, responsable des formations OXATIS, leader européen en solution e-commerce. Présentation des outils pour créer et animer son site e-commerce et entretiens individuels figuraient au programme. 17 entreprises ont participé à cette nouvelle session d'information, qui a donné lieu à 9 diagnostics personnalisés.

EDITORIAL

La formation des jeunes ou l'avenir de notre Île



Comment mieux s'impliquer dans l'avenir de notre Île, qu'en permettant aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour s'épanouir professionnellement dans notre région ?

Pour ce quatrième numéro de La Chambre & Vous, nous mettons à l'honneur l'action de la CCI 2A en faveur des jeunes, de la formation et de l'acquisition des compétences, notamment par le biais de l'apprentissage.

Inscrite dans le réseau national Negoventis, qui propose des formations de différents niveaux aux métiers commerciaux, la CCI, à travers l'Institut Consulaire de Formation Euro-Méditerranéen s'efforce de former les jeunes en fonction de notre tissu économique et des besoins qui y ont été identifiés.

Comment mieux s'impliquer dans l'avenir de notre Île, qu'en permettant aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour s'épanouir professionnellement dans notre région ? Les Élus et moi-même souhaitons aller plus loin encore dans cette voie et favoriser à maxima l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Plusieurs actions, notamment celle que nous mènerons conjointement avec la Direccte au sujet des Contrats de génération iront en ce sens.

Dans d'autres domaines, les trois mois écoulés ont été riches en événements pour la CCI et à travers nous, pour nos entreprises, notamment dans le secteur du commerce, qui sont en train de vivre une période d'activité intense, qui espérons-le, permettra de leur faire envisager sereinement le début de l'année 2014.

Par ailleurs, la CCI est particulièrement fière de la confiance manifestée par l'Assemblée de Corse, qui a approuvé le renouvellement du contrat de Délégation de Service Public pour l'aménagement et l'exploitation du Port de Commerce d'Ajaccio pour une durée de trente ans. Le renouvellement de ce contrat est pour nous, et pour le territoire, lourd de sens, puisqu'il va nous permettre de voir aboutir le Schéma d'Aménagement du Fond de la baie ajaccienne.

Du côté de l'Action économique, le point d'orgue des mois écoulés est l'organisation du Salon de la création d'entreprise, qui s'est déroulé le 5 décembre, avec deux objectifs : susciter l'envie d'entreprendre et faciliter le parcours des porteurs de projets, qui font le choix de se lancer dans l'aventure de l'entreprise et dont le rôle est si crucial pour la vitalité de notre économie.

En 2014, de nouvelles actions en faveur de l'entreprise verront le jour, avec le souci de vous accompagner, de vous appuyer et de renforcer notre proximité à votre égard.

Les Elus se joignent à moi pour vous souhaiter de passer d'excellentes fêtes de fin d'année,
Pace e Salute

Nathalie Carlotti

Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud

SOMMAIRE



PAGE 4

La Chambre en action

Voilà trois ans que l'Institut Consulaire forme des apprentis dans le domaine commercial.



PAGE 7

Vous et La Chambre

Tout au long de la journée, professionnels et porteurs de projets ont pu parler initiatives, esprit d'entreprise, informations, et accompagnement.



PAGE 6

La Chambre en projet

L'été prochain, les aéroports de Corse-du-Sud accueilleront des passagers depuis les quatre coins de la France et de l'Europe du Nord.



PAGE 8

La Chambre à vos côtés

Cet hiver encore, les commerçants de Corse-du-Sud auront l'occasion de valoriser leurs métiers, leurs compétences et leurs services auprès de leur clientèle.



FORMATION

L'apprentissage, une voie d'excellence

L'Institut Consulaire, situé à Campo dell'Oro, a ouvert voilà trois ans sa première classe d'apprentissage. Une autre le fut plus récemment à Porto-Vecchio. D'emblée, ces prestations rencontrèrent le succès. Depuis, les cursus niveau bac ou plus, orientés vers les professions commerciales, satisfont tout à la fois élèves et employeurs.

L'apprentissage, longtemps négligé, presque décrié, redevient une filière prisée. Des jeunes bacheliers optent pour cette orientation qui allie études et immersion en entreprise. Cette notion d'alternance est un gage de succès, puisque chaque année la quasi-totalité des lauréats s'insère dans le monde professionnel.

Aussi, la CCI 2A, en initiant cette filière, contribua à répondre pleinement à la demande, désormais pressante, de candidats qui aspirent de manière pragmatique à conjuguer diplôme et emploi.

À l'Institut Consulaire, l'offre en apprentissage s'étend du niveau Bac au niveau Bac+3 et peut, par exemple, former en un an des responsables de développement commercial, tels les chargés d'affaires. L'emploi du temps hebdomadaire répond à un souci d'efficacité et de cohérence. Les soixante apprentis, encadrés par une vingtaine d'enseignants, suivent durant deux jours, les cours théoriques, qu'ils mettent à profit le reste du temps par le travail dans une société. Sur place, ils reçoivent régulièrement la visite d'un référent qui s'informe de la progression de ces « travaux pratiques » et délivre si besoin d'utiles conseils.

Ces formations conviendraient aussi bien à des grandes entreprises partenaires, à l'image d'Air Corsica, Orange ou la grande distribution, qui recrutent fréquemment au sein de ces promotions, qu'à des PME voire des TPE. Et ce n'est d'ailleurs sans doute pas simple hasard si l'Assemblée de Corse a fait de l'apprentissage une de ses priorités.

D'autant que toutes ces formations labellisées Negoventis, un réseau regroupant 90 Chambres de Commerce, conduisent à l'obtention d'un diplôme reconnu par l'Etat. Cela permet, éventuellement, même si telle n'est pas la finalité, de rejoindre une filière universitaire et poursuivre des études supérieures.

La promotion de l'apprentissage est donc devenue une réalité dans notre institution. En adaptant le rythme des cours aux contraintes des entreprises, en dispensant une formation qui répond à la demande, la CCI 2A a su ouvrir une filière de l'excellence. Avec comme enjeu majeur la volonté d'offrir aux stagiaires d'authentiques opportunités d'accéder à un emploi qualifié.

Pour tout renseignement, contactez l'Institut Consulaire de Formation au 04 95 20 10 46



LE CHIFFRE

700 personnes par an sont formées à l'Institut Consulaire dont 80 étudiants et apprentis sous le label Negoventis. C'est en 2011 que la CCI 2A a ouvert sa première classe de Gestionnaire d'Unité Commerciale en apprentissage (bac+2). Cette année, le taux de réussite a atteint les 95% tous diplômes confondus. Six mois après leur sortie, 64% sont en emploi, et 18% font le choix de la poursuite d'étude.

TEMOIGNAGE



Joël Mamberti,
« Carrefour-Market »
à Propriano

Il est depuis trente ans dans le secteur de l'alimentation. À ses yeux, l'apprentissage est intimement lié à la bonne marche de l'entreprise. D'ailleurs, lui-même bénéficia de cette filière, voilà longtemps déjà à Marseille. Actuellement trois stagiaires travaillent dans son commerce, et bientôt un quatrième viendra étoffer cette jeune équipe. José, Charlène et les autres pourront ainsi peaufiner leurs stratégies de vente ou les services liés à la comptabilité. Joël Mamberti, qui est bien évidemment rompu à toutes les facettes de la profession, affirme que ce dispositif qui « met les étudiants en situation » est parfaitement adapté et se veut pleinement formateur. D'ailleurs, il n'a que des compliments à faire à ses « jeunes collaborateurs. »

INSTITUT CONSULAIRE

Une randonnée pour souder les étudiants

Mieux se connaître. Forger un esprit de camaraderie. Voilà le but ludique et pédagogique de la journée d'intégration organisée le 18 octobre dernier par l'Institut Consulaire de Formation. Les soixante-dix-neuf élèves d'Ajaccio et de Porto-Vecchio qui suivent le cursus Negoventis ont donc troqué leurs livres et oubliés leurs cours pour une belle randonnée qui les a menés sur le Monte d'Aragnascu.

Encadrés par leurs professeurs et accompagnés par des guides, ils purent ainsi, l'espace d'une journée, échanger et se prêter aux joies du plein-air. En ce début d'année scolaire une telle initiative fut unanimement appréciée par l'ensemble des participants. De manière informelle, jeunes et adultes, enseignants et élèves ont pu tout à loisir échanger, évo-

quer l'année scolaire, débattre des programmes ou tout simplement profiter de cet instant qui soude. Malgré la longue marche, de retour dans la cité impériale, ils eurent à cœur de participer à la cérémonie de remise de diplômes de la promotion précédente. Là aussi, la soirée fut un instant privilégié pour demander des conseils aux « anciens » et discuter avec les chefs d'entreprises présents au sujet de leur avenir professionnel. Bref, une journée qui sut allier l'utile à l'agréable.

Commencer l'apprentissage du monde du travail par l'expérience de l'effort collectif et de l'esprit d'équipe, n'est-ce pas déjà le signe d'une volonté d'aborder la suite dans la sérénité ?

Plus d'informations sur www.2a.cci.fr/ecoles-bac2.html et www.negoventis.cci.fr



CONTRAT DE GÉNÉRATION

Une convention avec la Direccte

Le contrat de génération vise à favoriser l'embauche en CDI de jeunes salariés qui seront accompagnés par des seniors conservant leurs emplois jusqu'à la retraite. A cet égard, la CCI de Corse a signé avec la Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi (Direccte), une convention en vue de l'accompagnement des entreprises pour la mise en œuvre de ce dispositif. La CCI de Corse va donc lancer un appel à propositions afin de référencer les intervenants qui le souhaitent et qui pourraient candidater pour aider les entreprises à mettre en œuvre ce contrat.

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud prendra toute sa part dans cette nouvelle opportunité, qui tend à donner une chance supplémentaire aux jeunes, soucieux de rentrer dans la vie active. Les attentes sont en effet nombreuses. Et une telle mesure qui s'apparente au passage de témoin, remet de la solidarité intergénérationnelle dans un pacte pour l'emploi qui est, chez nous aussi, un défi qu'il conviendra de savoir relever. Il conditionne en effet, au-delà du tissu économique, un fait sociétal qui rejoint le fameux vivre ensemble, que tous nous appelons de nos vœux.



contrat de génération
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

PAROLE D'ÉLU

Jean-François Antonetti,

*1^{er} vice-président,
membre de la
Commission Formation*



Je gère depuis plus de trois décennies une entreprise de construction. J'ai connu les évolutions de ma profession, mais j'ai su m'adapter et je suis persuadé que la formation continue est hier comme aujourd'hui et sans doute demain, le cœur de l'entreprise et le secret de sa longévité. L'apprentissage constitue également un paramètre indispensable pour la transmission du savoir en corrélation avec le développement des entreprises. Le dispositif permet aux jeunes de progresser dans les compétences, en alternant cours théoriques et travail en situation réelle. D'ailleurs, j'ai formé tout au long de ma carrière plusieurs néophytes, dont trois sont devenus depuis des collaborateurs émérites. Mourad, est chef d'équipe, David, conducteur d'engins, et Andrea a décidé de se spécialiser dans la branche métallique. Pour moi, aucun doute, il faut transmettre aux nouvelles générations notre expérience. Ils prendront ensuite le relais et contribueront à pérenniser le tissu économique.

AÉRIEN

Dix nouvelles lignes l'été prochain

L'essor touristique, nécessaire à notre économie, est largement conditionné par l'accroissement du nombre de sièges, dans le domaine aérien. La multiplication de l'offre et des liaisons régulières et fréquentes ne peuvent que contribuer, en toute logique, au dynamisme de la destination Corse. Nul n'ignore les efforts réalisés par la CCI 2A pour favoriser cette politique volontariste. Elle passe nécessairement par une approche réaliste et pragmatique tendant à donner à la clientèle, continentale ou étrangère, la possibilité de se rendre aisément chez nous. Aussi, la décision des compagnies d'ouvrir de nouvelles lignes l'été pro-

chain ne peut qu'être source de satisfaction. En voici le détail.

A Ajaccio-Napoléon Bonaparte, Air-Corscia, en plus de son programme antérieur, mettra en service Perpignan, Toulon (4 200 sièges) et Liège (13 710 sièges), tout en baissant dans le même temps son offre sur Marseille et Lyon (-19 510 sièges).

Volotea ajoutera cet été Caen à ses rotations de l'an dernier (+28 725 sièges). Easyjet offrira 22092 sièges supplémentaires sur l'ensemble des destinations.

Il convient par ailleurs de souligner l'arrivée de la compagnie ThomasCook Airlines Belgium, qui instaurera une ligne directe sur Bruxelles et Nantes (+20 000 sièges).

A Figari-Sud Corse, la compagnie Volotea annonce sa venue et assurera les lignes Bordeaux et Nantes. Dans le même temps, la compagnie Easyjet ouvrira Lyon et Paris Charles de Gaulle pendant que Ryanair assurera les rotations avec Bruxelles.

Notons que cet aéroport sera le seul de l'île à être desservi par les deux plus importantes compagnies européennes.



CROISIÈRES

Top Cruise, au rendez-vous des croisières

Les 18 et 19 novembre derniers les responsables des ports de Corse-du-Sud ont participé à la 13^{ème} édition de la manifestation Top Cruise dans la cité Phocéenne. La position de leader de Marseille a un effet d'entraînement sur ses voisins de méditerranée dont les ports corses font partie. Pour la première fois, d'autres ports et clubs de la croisière français ont décidé de rejoindre la manifestation en tant qu'exposants. Ils purent ainsi profiter du réseau commercial du Marseille Provence Cruise Club, organisateur de la manifestation. L'objectif ? Permettre aux distributeurs de mieux connaître les produits. Pour les ports, l'enjeu est d'optimiser leur destination auprès des réseaux spécialisés dans la vente de croisières.

La CCI 2A poursuit en ce domaine aussi une dynamique commerciale efficace par sa participation

aux salons professionnels, tout en peaufinant ses missions commerciales, et le soin apporté au déroulement et à l'animation des escales. Ainsi, l'an prochain 174 escales sont prévues à Ajaccio, représentant quelques 300 000 passagers. On note l'arrivée de la gamme luxe de Royal Caribbean, Azamara Cruises, les compagnies allemandes TUI et Aida toujours présentes en force et grand retour de la compagnie P&O avec un programme de 22 escales de très grands paquebots.

Le 31 décembre 2013 marquera une date importante dans la cité Impériale avec l'accueil en plein cœur de l'hiver d'une double escale de navires de croisières prestigieux : Queen Elisabeth (Cunard) et Adonia (P&O Cruises).

Retrouvez le planning des croisières sur notre site : www.2a.cci.fr/Planning_croisieres.html

« L'an prochain, grand retour de la clientèle espagnole »



« 174 escales prévues à Ajaccio »

SALON

Première édition, la création d'entreprises tient salon

Créer son affaire s'apparente parfois à un parcours du combattant. Pour aplanir ces obstacles, la CCI 2A, en collaboration avec l'ADEC et la CMA 2A a décidé d'initier le 5 décembre, au Palais des Congrès d'Ajaccio, le premier Salon de la création d'entreprise.

Trois chapitres majeurs en constituaient le fil rouge. D'abord répondre concrètement aux légitimes questions des porteurs de projets. Ensuite, expliciter les aides à la création, notamment celles rassemblées dans le Pack Entreprendre. Enfin permettre au public de rencontrer des professionnels, les organismes partenaires et les acteurs institutionnels concernés.

Parallèlement les grandes interrogations ont trouvé des réponses grâce à trois tables rondes pédagogiques :

- Définir le statut juridique de son activité et en connaître ses conséquences fiscales et sociales
- Le financement d'un projet d'entreprise

- Marketing et communication pour développer son commerce

Enfin, pour clore cette journée, les Trophées de l'Eco de Corse-Matin ont été remis aux lauréats 2013. La CCI d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud a décerné le prix « Pack Entreprendre 2013, du 1^{er} Salon de la Création » à Saveria DONSIMONI de la boutique Cardelline, un concept store pour enfants, situé rue des 3 Maries.



La CCI 2A a souhaité, en organisant cette manifestation, promouvoir l'esprit d'entreprise auprès d'un large public, mais il s'agissait également de favoriser l'accès à l'information, de valoriser les initiatives et d'accompagner la création, ce qui fut chose faite toute la journée.

« Répondre concrètement aux légitimes questions des porteurs de projets »

UN PORTRAIT, UN MÉTIER



Laurence Appietto,
une griffe qui séduit

La création appliquée à la mode. Voilà le credo de Laurence Appietto. Quatre boutiques de prêt-à-porter dans l'île et une à Casis. Une seule enseigne Karma Koma, sorte de fil rouge qui fonde l'unité d'une marque et souligne la volonté d'entreprendre de cette jeune Corse. Ne voulant pas se reposer sur ses lauriers, elle vient de créer sa première collection de prêt-à-porter pour l'hiver

après des créations estivales. L'inspiration ? Un subtil mélange entre les styles vestimentaires de Bali et de Corse. L'exubérance et le classicisme, l'originalité et l'austérité. Mariage réussi. L'œil est séduit. Les vêtements, dit-elle, se veulent simples et confortables, à des prix abordables et ainsi accessibles à une large clientèle féminine. Étonnant parcours que celui de Laurence Appietto. Ses études la destinaient à une profession liée à la comptabilité. Mais hasard des rencontres, réminiscences d'un grand-père toujours élégamment vêtu, découvertes liées aux voyages, elle jeta les comptes aux orties. La curiosité intellectuelle et une propension artistique firent le reste. Se revendiquant autodidacte, non sans quelque fierté, la créatrice affirme ne pas craindre la concurrence, qui est à ses yeux un facteur supplémentaire

d'émulation. Des projets plein la tête, elle garde cependant les pieds sur terre. Tout en se félicitant que notre région devienne progressivement une terre de créateurs, dans la mode, mais aussi les cosmétiques ou la parfumerie. Car comme elle n'hésite pas à le rappeler : « Les insulaires aiment les tendances et sont un public très fidèle. »

« La Corse est une destination en vue et pousse à créer des choses nouvelles et uniques. »

CHEZ VOUS À LA CHAMBRE

SEPA : Attention, le dispositif bientôt obligatoire

Il s'agit d'un projet européen qui instaure un espace unique de paiement en euros. Au 1^{er} février 2014 les virements et prélèvements nationaux que nous connaissons ne seront plus acceptés. Toutes les entreprises sont concernées par le SEPA (Single Euro Payments Area), quelle que soit leur taille et leur activité. Même si elles ne font que des opérations en France. En Corse aussi, il convient naturellement de se préparer à cette échéance. Comment ? D'abord en s'équipant de logiciels compatibles et utiliser les références bancaires internationales Bic-Iban, dans leurs bases de RH ou commerciales. Cela signifie que le traditionnel identifiant Rib ne pourra plus être utilisé. Dans chaque entreprise il est donc essentiel, dès à présent, d'identifier les outils et services de gestion impactés par les flux de paiement. Les délais pour se mettre en conformité sont désormais brefs. La préparation des entreprises, notamment les TPE et PME, est un enjeu majeur. Elles doivent se rapprocher de leurs interlocuteurs privilégiés qui pourront les accompagner dans leurs démarches. À cet égard figurent en bonne place les associations professionnelles, les experts-comptables, les banques. La CCI 2A s'implique dans l'information autour de ce nouveau dispositif.

Pour tout renseignement supplémentaire :
www.cci2a.fr ou www.banques-sepa.fr et sepafrance.fr



ÉVÈNEMENT

La CCI 2A au salon nautique de Paris

Cette grande manifestation qui s'est déroulée au début du mois, Porte de Versailles au Palais des expositions, fut une nouvelle fois l'occasion pour l'Union des Ports de Plaisance de la Corse, dont la CCI 2A est adhérente, de décliner ses objectifs stratégiques. Les divers participants insulaires, purent ainsi expliciter, positionner et valoriser davantage encore la filière nautique et en corollaire consolider la marque Corsica Made, initiée par l'Agence du Tourisme. Il s'agit notamment d'attirer et de fidéliser de nouvelles unités, d'augmenter la fréquentation des ports et de favoriser l'étalement de la saison. Notre institution s'est une nouvelle fois engagée par convention pour une action collective avec l'Union des Ports de Plaisance. Une stratégie destinée à répondre aux objectifs communs d'optimisation de la promotion de la destination insulaire. Mais aussi de promouvoir nos infrastructures, d'asseoir un relationnel de qualité avec l'ensemble de nos partenaires. Et bien évidemment, de contribuer à accroître davantage l'essor et la notoriété du Port Tino Rossi. Ce rendez-vous dans la capitale aura constitué l'occasion de développer les contacts avec les professionnels tout en appréhendant l'évolution du marché.

AGENDA

Rendez-vous de l'Entreprise

Permanences

La CCI organise pour vous des rencontres avec des avocats, des représentants du RSI et des experts comptables un lundi par mois.

3h pour Entreprendre

Ces réunions d'informations sont ouvertes aux porteurs de projets. C'est une première rencontre avec le conseiller qui aborde les bases de la création d'entreprise : la forme juridique, le régime social, le régime fiscal et les aides.

5 jours pour Entreprendre

Ces stages sont animés par des professionnels du monde de l'entreprise, ils apportent leurs savoirs dans les domaines juridique, fiscal, social et les financements et proposent également une approche commerciale et marketing, comptable et communicationnelle. Ces stages sont ouverts à tous les porteurs de projets qui ont déjà avancé de manière précise et concrète dans leur démarche.

Pour vous inscrire contactez l'Espace Entreprendre 04 95 51 55 55 (tapez 1).

Palais des Congrès

Pour le grand public

Outre le Festival de cinéma « Ciné Passion » qui aura lieu du 14 au 22 mars, découvrez les plus grands ballets en direct du Bolchoï de Mos-

cou : « Les illusions perdues » de Ratmanski le 2 février à 16h (durée : 2h50) et « L'âge d'or » de Grigorovitch le 30 mars à 17h (durée : 2h20).
Billets en vente sur corsebillets.co - Plus d'informations sur le site www.2a.cci.fr

Institut Consulaire

Cours de langue

L'Institut Consulaire de Formation organise un programme de cours d'Anglais, Italien et Français pour Etrangers à usage courant et professionnel du 11 janvier au 4 avril (+ Session TOEIC le 9 avril) les lundis et vendredis matin et après midi et les mardis et jeudis de soir, selon le groupe de niveau. Durée du stage : 40h.

Pour tout renseignement ou inscription, contactez le 04 95 20 10 46 ou rendez-vous sur le site www.2a.cci.fr (rubrique Se Former/Centre d'Etude des Langues)

Nuit de l'Orientation

La 3^{ème} Nuit de l'Orientation aura lieu le 7 février au Palais des Congrès d'Ajaccio. L'objectif est toujours de favoriser le rapprochement entre les jeunes et l'entreprise au travers de l'orientation. Tous les acteurs de l'orientation éducative et professionnelle seront présents afin de partager leur expérience mais aussi pour s'entretenir avec les familles, guider et orienter les élèves.

Le concours des vitrines de Noël

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud est une nouvelle fois aux côtés de ses ressortissants lors des fêtes de fin d'année. Sous le titre générique « La chaleur d'un Noël partagé avec vos commerçants », elle organise en collaboration avec le quotidien Corse-Matin, le concours des plus belles vitrines.

Cette compétition, gratuite et rehaussée par une tombola, offre un double intérêt. D'abord les lauréats remporteront des prix, notamment des encarts publicitaires. Ensuite, la clientèle aura l'opportunité de remporter de nombreux bons d'achats utilisables dans les boutiques de Corse du Sud. Un règlement a été adressé à l'ensemble des commerçants, des supports de jeu sont à leur disposition. Mais au-delà de l'aspect convivial, nul doute que les participants sauront faire preuve d'esprit d'initiative afin de valoriser leurs professions. Et ainsi mettre en exergue leur compétence et leur disponibilité à l'égard des clients. Précisons que cinq prix seront décernés. Le prix de la vitrine la plus féérique, le prix de l'originalité, le prix des enfants, le prix Corse-Matin, et le prix de l'authenticité. Chaleur, partage, proximité. Ces trois concepts illumineront les devantures, dans les villes et le rural.

Les modalités du règlement sont sur le site www.2a.cci.fr, pour tout renseignement complémentaire evelyne.giacomini@sudcorse.cci.fr